

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1 10 57

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON / M. PATRICK BORÉ**

OBJET : Soutien à la mobilité internationale des jeunes en tant qu'outil d'inclusion, de citoyenneté active et d'employabilité : appel à projets commun avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi PACA.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et européennes - interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil départemental a lancé en mai 2019 un appel à projets commun avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi PACA (DIRECCTE PACA).

La construction de cet appel à projets s'inscrit dans la volonté de la Collectivité de développer une action forte de soutien à la mobilité internationale des jeunes en tant que véritable outil d'accompagnement vers l'emploi.

Cet appel à projets a permis de faire converger les crédits du programme européen Initiative pour l'Emploi des jeunes (IEJ) et départementaux.

En effet, dans un souci de mutualisation des moyens d'actions et de compétences, les actions retenues dans le cadre du présent appel à projets auront ainsi un financement à hauteur de 80 % de l'IEJ et de 20 % du Département.

Au total, 195 jeunes en position de fragilité, appelés NEET (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), intégreront un parcours d'insertion sociale et professionnelle adapté pendant la période d'octobre 2019 à décembre 2020.

Au titre de 2019, et dans le cadre du dispositif « coopération européenne », il est proposé l'attribution de subventions à quatre associations des Bouches-du-Rhône, pour un montant global de 65 283 €. La DIRECCTE PACA apportera un financement de 262 333€.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

